



PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des emplacements réservés



Commune de
SAINT MARTIN LE BEAU
Département d'Indre et Loire

4-3-1 LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire du	
PLU approuvé par délibération du Conseil Communautaire du	

4-3-1

urbago ●
Atelier d'urbanisme

2 bis rue Raymond Meignan
49630 CORNE/LOIRE AUTHION
02.52.35.04.92 urbago@sfr.fr

N°	Destination	Surface	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière	1 521 m ²	Commune
2	Aménagement du carrefour entre le CR n°81 et la RD n°83	62 m ²	Commune
3	Élargissement de la voie communale n° 130 à la Touche sur une profondeur de 5 mètres	1 039 m ²	Commune
4	Aménagement du carrefour de la Croix de la Pointe	565 m ²	Commune
5	Création d'une voie nouvelle d'une largeur de 12 mètres entre la rue de la Molardière et le CR n°84 au lieu dit La Bretaiche	2 135 m ²	Commune
6	Aménagement du carrefour entre la rue des Saignes et la rue de la Bourdaisière	1 066 m ²	Commune
7	Création d'une voie par élargissement du chemin rural n°23 sur une profondeur de 2 mètres	361 m ²	Commune
8	Création d'une voie par élargissement du chemin rural n°84 sur une profondeur de 5 mètres	554 m ²	Commune
9	Aménagement du carrefour entre le CR n°84 et la RD n°83	98 m ²	Commune
10	Création d'une aire de stationnement desservant le cimetière	1 801 m ²	Commune
11	Aménagement du carrefour entre le VC n° 130 et le CR n° 77 desservants la zone 1NAh du Carroir Taupin	198 m ²	Commune
12	Aménagement du carrefour entre le CR n°81 et le CR n°77	282 m ²	Commune

13	Création d'un espace paysager planté sur le site de la Folie d'une largeur de 8 mètres (en limite Est de la zone d'activités)	617 m ²	Commune
14	Elargissement le long du VC n° 301 d'une largeur de 3 mètres	1 890 m ²	Commune
15	Elargissement du chemin piéton existant d'une largeur de 8.5 mètres pour relier la zone du Carroir Taupin à la RD 83	663 m ²	Commune
16	Création d'une liaison piétons/cycles d'une largeur de 11.5 mètres pour relier la zone du Carroir Taupin à la rue Traversière	861 m ²	Commune
17	Création du bassin de rétention de la Bretaiche	1 409 m ²	Commune
18	Création du bassin de rétention du Bas Village	3 451 m ²	Commune
19	Jardin Thomas Bohier	4 195 m ²	Commune
20	Etang du Bateraue	21 615 m ²	Commune